

Architects of Wealth

V E N D O M E S E L E C T I O N E U R O

R A P P O R T D E G E S T I O N A N N U E L

D U 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1 A U 3 0 / 1 2 / 2 0 2 2

TABLE DES MATIERES

1 - Informations relatives à la performance	3
2 - Informations relatives à l'activité et aux mouvements du portefeuille.....	3
3 - Information sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe	9
4 - Information sur les frais de gestion variables	9
5 - Information sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance et sur la taxonomie européenne	9
6 - Information sur la sélection et l'évaluation des intermédiaires dans le cadre du service d'aide à l'investissement.....	10
7 - Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.....	11
8 - Commission de mouvement sous-conservateur.....	11
9 - Information sur la politique d'exécution de la Société de Gestion.....	11
10 - Calcul du risque global.....	13
11 - Politique de rémunération.....	14
12 - Présentation des changements substantiels intervenus en cours d'exercice	14
13 - Swing pricing	14
14 - Dispositions particulières concernant le rapport annuel des fonds exerçant un contrôle sur des sociétés non cotées.....	15
15 - Distribution	15
16 - Instruments financiers dérivés	15
17 - Instruments techniques de gestion efficace	15
18 - Instruments SFTR.....	16
19 - Informations Fiscales	16
20 - Politique de gestion des risques.....	16
21 - Information sur le montant total de l'engagement	21
22 - Rapport sur les conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées en 2022.....	22
23 - Avis aux porteurs	22

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

1 - Informations relatives à la performance

Part C

Du 31/12/2021 (VL = 179,59 EUR) au 30/12/2022 (VL = 138,85 EUR), le fonds réalise une performance de -22,69 %.

PART G

Du 31/12/2021 (VL = 137,43 EUR) au 30/12/2022 (VL = 106,78 EUR), le fonds réalise une performance de -22,30 %.

L'indice de référence du fonds affiche une performance de -15,33 % sur la même période.

Cette performance est calculée sur la base des VL publiées en cohérence avec la performance affichée dans le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI).

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

2 - Informations relatives à l'activité et aux mouvements du portefeuille

Stratégie de gestion et mouvements

Dans le contexte macro-économique décrit dans le commentaire de gestion mensuel, le gérant a mis en œuvre une stratégie de gestion qui l'a conduit à réaliser les mouvements suivants :

SENS	VALEUR	ISIN	DATE	MONTANT
VENTE	RWE AG	DE0007037129	06/06/2022	1 935 717 €
VENTE	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	FR0013154002	06/01/2022	1 084 641 €
ACHAT	UPM-KYMMENE OY	FI0009005987	24/01/2022	905 672 €
ACHAT	RENAULT SA	FR0000131906	27/01/2022	890 863 €
ACHAT	WORLDLINE SA	FR0011981968	12/08/2022	835 999 €
ACHAT	CARREFOUR	FR0000120172	23/02/2022	829 833 €
ACHAT	DASSAULT AVIATION SA	FR0014004L86	28/02/2022	821 409 €
VENTE	ABN AMRO BANK-CV	NL0011540547	11/02/2022	807 318 €
VENTE	ATLANTIA	IT0003506190	03/05/2022	805 509 €
ACHAT	VIVENDI	FR0000127771	04/01/2022	793 475 €

Janvier

À l'inverse de l'année 2021 qui avait été exceptionnelle, le mois de janvier 2022 a été affecté par une tendance baissière sur l'ensemble des marchés, et plus spécifiquement les marchés américains qui ont vécu l'un des pires débuts d'année depuis plusieurs décennies. La position plus ferme de la Réserve fédérale américaine, la

décélération de l'activité économique au sein des pays développés et le retour des tensions géopolitiques en Ukraine, avec leurs potentielles conséquences sur l'inflation et la croissance, ont entraîné un regain de volatilité et poussé les indices à la baisse. En fin de mois, le début des publications des résultats d'entreprises, plutôt de bonne facture, n'a pas offert de réel soutien aux marchés financiers.

Dans un contexte de forte rotation des marchés actions en faveur du style « value », nous avons pris quelques profits sur des valeurs de croissance dont les valorisations apparaissent excessives telles que le secteur de la santé (allègement de Sartorius Stedim Biotech, Amplifon et Carl Zeiss) et les valeurs technologiques (vente des lignes de Alten et Worldline et réduction des positions en Soitec et ASMI). En contrepartie, nous avons renforcé des secteurs « value » tels que les financières (Eurazeo), l'assurance (Aegon, Scor), les banques (ABN Amro, Commerzbank), l'énergie (OMV, Galp Energia), les matières premières (UPM) ainsi que des valeurs sensibles à la réouverture des économies (Accor et Klépierre). Enfin nous avons cédé notre position en Orpea suite à la publication d'un livre qui dénonce des dysfonctionnements internes dans des établissements du groupe.

Février

Affectés dans un premier temps par les annonces de durcissement de ton des banques centrales pour lutter contre la hausse continue des prix, les marchés ont essuyé un nouveau pic de volatilité avec l'aggravation du conflit russo-ukrainien fin février. L'escalade progressive des tensions entre les deux pays a atteint son apogée le 24 février, point de départ de l'invasion russe ordonnée par Vladimir Poutine. De par leur proximité géographique et leurs étroites relations commerciales avec l'Ukraine et la Russie, les places boursières européennes ont le plus souffert de cette entrée en guerre. Impactés également, les prix des matières premières ont flambé et devraient se répercuter sur l'inflation, tandis que la croissance mondiale, revue à la baisse pour 2022, pourrait pâtir significativement d'un enlisement du conflit.

Au cours du mois, nous avons poursuivi notre renforcement sur les valeurs financières (achat de BPER Banca, renforcement de Commerzbank et Aegon), les matières premières (initiation d'une position en Stora Enso), l'énergie (renforcement de Galp Energia) et les valeurs sensibles à la réouverture des économies (ADP, Accor). Le déclenchement de la guerre en Ukraine nous a conduit à renforcer notre exposition aux énergies renouvelables (Albioma, RWE) et à initier une position en Dassault Aviation, second fabricant d'avions de combat en Europe et quatrième mondial du jet d'affaires. Le groupe bénéficie d'une dynamique commerciale soutenue, à la fois sur le militaire comme sur le civil. Parallèlement, nous avons allégé le secteur technologie (Soitec, Aixtron) et réduit notre exposition aux valeurs de consommation (Puma, Maisons du Monde).

Mars

Mars a été incontestablement marqué par le conflit en Ukraine dont les conséquences ont largement dépassé les frontières de ce pays, véritable zone tampon entre l'Union européenne et la Russie. À la suite d'une première phase d'agitation, l'espoir d'une avancée dans les négociations entre les belligérants en vue d'un cessez-le feu a engendré un rebond des marchés, qui ont terminé le mois avoisinant leur niveau pré-guerre. Les sanctions financières contre Moscou se sont néanmoins poursuivies, à l'instar de l'embargo américain sur les importations de pétrole et de gaz russe, rajoutant des tensions supplémentaires sur le prix des matières premières. Cette situation a placé les banques centrales face à un dilemme entre la lutte contre la hausse généralisée des prix et le risque d'un fort ralentissement de la croissance. Afin de pallier ce phénomène, la Réserve fédérale américaine a décidé pour la première fois depuis 2018 d'une remontée de ses taux directeurs d'un quart de point, tout en prévoyant six nouvelles hausses d'ici la fin de l'année. De son côté, la BCE a révisé à la hausse ses prévisions d'inflations en zone euro pour l'année, et a annoncé mettre un terme à son plan d'achats d'actifs au troisième trimestre 2022, ce qui laisserait entrevoir une éventuelle hausse de taux en fin d'année.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Dans cet environnement, nous avons augmenté notre exposition au secteur de l'énergie (Galp Energia, Repsol et initiation de GTT). Nous avons également renforcé le poids des énergies renouvelables (Albioma et achat de Erg). De plus, nous avons poursuivi l'achat de Dassault Aviation, position initiée le mois dernier et commencé une position en Leonardo, entreprise italienne de haute technologie dans le secteur de l'aéronautique, des hélicoptères et de la défense/sécurité. Ils bénéficieront de la hausse des budgets de défense d'un certain nombre de pays. Par ailleurs nous avons acheté Edenred, leader sur le marché mondial des solutions de paiement spécialisé. La hausse de l'inflation, les changes et l'évolution actuelle des taux sont très favorables à la croissance et à la profitabilité du groupe.

Parallèlement, en raison de la forte hausse des coûts des matières premières et de l'énergie nous avons allégé notre exposition aux valeurs industrielles (Kion, Legrand), à l'automobile (vente de Faurecia et Renault) et à la construction (cession de HeidelbergCement). Nous avons baissé les valeurs sensibles à la consommation (vente de Zalando, Maisons Du Monde, Puma et allègement de Moncler).

Avril

Dans le prolongement du mois précédent, la crise ukrainienne et ses répercussions ont continué d'impacter négativement l'économie mondiale. L'enlisement du conflit a maintenu les cours des matières premières à des niveaux élevés, renforçant les tensions inflationnistes : les prix à la consommation ont augmenté en rythme annuel de 8.5% aux États-Unis en mars et de 7.5% en avril en zone euro. Au niveau de l'activité économique, les conséquences du choc se sont également manifestées. Avec une contraction inattendue sur le premier trimestre de -1.4% du produit intérieur brut américain et une faible hausse de +0.2% pour cet agrégat en zone euro en glissement annuel, les pays développés ont affiché des indicateurs en ligne avec les prévisions du Fonds Monétaire International d'un ralentissement de la croissance mondiale pour 2022, dorénavant attendue à +3.6%. Dans ce contexte, nous avons renforcé le secteur de l'énergie avec des valeurs comme OMV, GTT et Tenaris. Nous avons également initié au sein des énergies renouvelables le titre Solaria, « pure player » spécialisé dans le solaire. Dans les infrastructures, nous avons renforcé notre position en Eiffage et entré une ligne de Getlink. L'activité opérationnelle du groupe montre des signes d'amélioration avec la reprise du trafic navettes et de l'Eurostar, du « pricing power » permettant de compenser la hausse des coûts de l'énergie et le démarrage d'Eleclink dans des conditions de marché particulièrement favorables. Enfin au sein du secteur boissons nous avons initié une position en Campari pour jouer la levée des restrictions sanitaires. En contrepartie, nous avons allégé l'exposition aux secteurs qui pourraient continuer à être impactés dans les prochains mois par l'inflation des coûts des matières premières. Ainsi au sein de la chimie, nous avons vendu notre position en Covestro et allégé notre ligne de Solvay. Dans les industrielles nous avons réduit nos lignes de Legrand et MTU et cédé la ligne de Bénéteau. Enfin nous avons commencé à vendre notre position en Albioma, producteur français d'énergies renouvelables, à la suite de l'Offre Publique d'Achat (OPA) du fonds d'investissement américain KKR à 50 euros par action. Nous avons également cédé notre position en Atlantia qui a fait l'objet d'une OPA à 23 euros de la part du holding de la famille Benetton, Edizione, alliée au fonds d'investissement américain Blackstone.

Mai

Mai a été marqué par la poursuite de la normalisation des politiques monétaires avec notamment en début de mois la hausse des taux par la réserve fédérale américaine de 50 points de base. Ces durcissements des conditions financières sembleraient avoir l'effet escompté, en atteste la décélération de l'indicateur des prix à la consommation outre-Atlantique qui laisserait espérer que le pic d'inflation est désormais derrière nous. Du côté du Vieux Continent, les dernières données sur la hausse des prix ont témoigné de l'urgence de la situation (8,1% en zone euro pour le mois de mai) : Christine Lagarde a ainsi réaffirmé sa volonté de sortir des taux d'intérêt négatifs d'ici à la fin du troisième trimestre. Sur le plan géopolitique, l'enlisement du conflit en Ukraine a toujours un impact significatif au niveau des matières premières, les dirigeants européens ayant décrété en fin de mois un embargo sur le pétrole moscovite. Enfin le maintien de la politique « zéro covid » en Chine a eu des conséquences mondiales sur les niveaux des prix et sur les chaînes d'approvisionnement. Toutefois, les récents déconfinements progressifs des principales villes du pays laissent présager un retour de la croissance

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agréée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

en territoire positif. Nous avons au cours du mois fini de vendre notre position en Albioma à la suite de l'Offre Publique d'Achat (OPA) du fonds d'investissement américain KKR à 50 euros par action. En contrepartie nous avons renforcé au sein des énergies renouvelables les titres Solaria et Erg. De plus dans le secteur de la santé, nous avons initié une position sur la société espagnole Grifols, un des leaders mondiaux dans la collecte de plasma. Une reprise durable de la collecte de plasma devrait permettre un redressement des marges de la société dans les prochains mois. Par ailleurs nous avons renforcé des valeurs telles que Accor et Autogrill qui devraient profiter de la reprise du tourisme. Parallèlement, nous avons allégé des valeurs cycliques comme Publicis dans les medias ainsi que CNH Industrial et Legrand dans le secteur industriel.

Juin

L'enlèvement de la guerre en Ukraine a continué d'alimenter la flambée des prix de l'énergie et de l'alimentaire en juin, incitant la quasitotalité des banques centrales à adopter une politique monétaire restrictive. À titre d'exemple, afin de juguler cette inflation galopante, ressortie à 8,6% en mai, le mois a été marqué par l'accélération du durcissement de la politique monétaire mise en place par Jerome Powell, qui a relevé ses taux directeurs de 75 points de base, correspondant à sa plus forte hausse depuis 1994. Décidé à dompter cette hausse généralisée des prix, le président de la Réserve fédérale américaine a déclaré ne pas écarter un risque de récession, ce qui a provoqué de la volatilité sur les principales places financières avec une rapide remontée, suivie d'une baisse brutale des rendements obligataires de part et d'autre de l'Atlantique. Cette agitation des marchés semblerait avoir assombri le moral des ménages : d'après l'estimation flash de la Commission européenne, l'indicateur de confiance est tombé à son plus bas niveau depuis 2020 en zone euro, atteignant -23,6 en juin après -21,2 en mai. Dans ce contexte nous avons allégé des valeurs qui pourraient souffrir d'un ralentissement du cycle économique dans les prochains mois comme les valeurs industrielles (allègement de Nexans, Legrand, CNH Industrial et vente de Befesa), la chimie (Arkema, Solvay), les medias (Publicis, M6) et les banques (réduction de la position en Commerzbank et cession des positions en Scor et Fineco). En contrepartie nous avons renforcé des secteurs défensifs tels que la santé (Grifols), les énergies renouvelables (renforcement de Solaria, Erg et initiation d'une position en Voltaia) et l'alimentaire & boissons (Campari).

Juillet

Malgré la crise politique en Italie et la chute de l'euro ayant impacté négativement le Vieux-Continent, on a assisté à un rebond des principales places financières. Les décisions de politique monétaire ont par ailleurs rythmé le mois avec en premier lieu la remontée de 50 points de base par la Banque centrale européenne, de son taux des opérations principales de refinancement, une première depuis 11 ans. Pour l'institution de Francfort, l'objectif est le même que pour la Réserve fédérale américaine : la réduction de la masse monétaire en circulation afin de lutter contre la flambée de l'inflation, affichée proche des 9% en zone euro en juillet. Outre-Atlantique, Jerome Powell a annoncé une nouvelle remontée des taux directeurs de 75 points de base et a, de par ses commentaires, renforcé l'espoir d'un ralentissement du rythme des futures hausses, laissant penser que le pic de la rhétorique agressive de la Fed pourrait être dépassé. Nous avons augmenté le poids du secteur de la santé en renforçant nos positions en Qiagen, Carl Zeiss et en initiant deux positions, Euroapi et Virbac. Le groupe EuroApi est un « carve-out » de l'activité ingrédients pharmaceutiques de Sanofi. La société est un des leaders de la production d'ingrédients pharmaceutiques et de petites molécules. Le groupe devrait enregistrer dans les prochains trimestres une accélération de la croissance organique de son chiffre d'affaires soutenue par son mix produits, le marché sous-jacent et la prospection de nouveaux clients. Nous avons également commencé une position en Virbac, un des leaders mondiaux des laboratoires vétérinaires. La demande est solide avec un bon « pricing power » et le pipeline de lancements de nouveaux produits pour les prochains mois est dense. De plus nous avons initié une position en Française Des Jeux, opérateur de la loterie nationale et 2ème loterie en Europe. La société présente un profil de croissance résilient, un bilan sain permettant un retour régulier aux actionnaires et des acquisitions potentielles. Dans le secteur alimentaire & boissons, nous avons renforcé Rémy Cointreau et Davide Campari. Enfin au sein des services aux entreprises nous avons relevé la pondération des positions en Edenred et Téléperformance. Nous avons allégé des secteurs cycliques comme les medias (M6 et Publicis), la chimie (Solvay et Arkema), les banques (Banco de Sabadell, Banco BPM et vente de BPER Banca) et les matières premières (UPM, Stora Enso et Smurfit Kappa).

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Août

Malgré un mois d'août marqué par la résurgence des craintes de ralentissement mondial, soutenue par la publication de données macroéconomiques de mauvaises augures et la persistance des tensions géopolitiques, un « rallye financier » s'est manifesté sur les marchés actions, en particulier auprès des valeurs technologiques. Du côté de l'empire du Milieu, les ventes au détail ont augmenté de 2,7 % en glissement annuel en juillet, loin des 5% attendus par le marché, témoignant ainsi de la fragilité de la reprise de l'activité. Dans une nouvelle tentative de stimuler le secteur immobilier du pays, qui joue un rôle clé dans la deuxième économie mondiale, la Banque centrale de Chine a procédé à l'abaissement de 15 points de base à 4,3% du LPR (loan prime rate) à 5 ans. Au Royaume- Uni, malgré une nouvelle hausse amenant à un relèvement de 115 points de base depuis décembre de son principal taux directeur, la Banque d'Angleterre ne parvient pas à juguler la hausse généralisée des prix, qui a atteint 10,1% en juillet. Dans cet environnement incertain, l'indicateur ZEW du sentiment économique européen s'est établi à -54,9, son plus bas niveau depuis 2011, alors que le risque de crise énergétique et le resserrement de la Banque centrale européenne ont pesé sur les perspectives de la zone euro. Dans la perspective d'une détérioration de la situation macro-économique, sur fonds de hausse de l'inflation et de flambée des prix de l'énergie, nous avons renforcé des secteurs défensifs comme la santé (Virbac) et les boissons (Remy Cointreau et Davide Campari). De plus nous avons continué à privilégier des valeurs qui bénéficient de moteurs de croissance structurels à moyen terme (Prysmian) ou de l'environnement inflationniste actuel (Edenred). En arbitrage, nous avons allégé le secteur hôtellerie-loisirs (Accor), les media (M6) et les semi-conducteurs (Soitec). Enfin, nous avons pris quelques profits sur les énergies renouvelables (Neoen, Erg, Voltalia), secteur qui a profité du contexte actuel d'envolée du prix de l'électricité.

Septembre

La tournure plutôt agressive du discours de Jerome Powell au symposium de Jackson Hole au retour des vacances estivales a donné le ton du mois de septembre, provoquant un regain de prudence auprès des investisseurs. Au cours du mois, la BCE et la Fed, focalisées dans leur lutte contre une inflation forte et persistante, ont chacune opté pour une remontée de 75 points de base de leur principal taux directeur. Aux craintes grandissantes d'une récession mondiale découlant, entre autres, de resserrements monétaires agressifs, se sont ajoutées les tensions liées à l'énergie et à l'instabilité politique en Europe, une nouvelle escalade dans le conflit russo-ukrainien et un risque de crise systémique au Royaume-Uni. Le billet vert a continué de se renforcer face aux autres devises, dont notamment le yuan et l'euro, tandis que les rendements obligataires ont continué de se tendre. Au cours du mois, nous avons réduit notre exposition aux secteurs cycliques comme les banques (allègement de Banco BPM, Banco de Sabadell et Mediobanca), la construction (allègement de Kingspan) et la chimie (vente de la position en Arkema). Nous avons également allégé le segment des centres commerciaux en raison de la hausse brutale des taux et des risques de dégradation de la consommation (allègement de Unibail et Klépierre). Par ailleurs nous avons pris quelques bénéfices sur les valeurs renouvelables (allègement de Solaria, vente de Neoen et Voltalia). En contrepartie nous avons renforcé des valeurs défensives telles que Euroapi et Ipsen dans la santé ainsi que des titres bénéficiant de moteurs de croissance structurelle comme la transition énergétique (Prysmian et Spie).

Octobre

Entre résultats trimestriels d'entreprises, démission de la première ministre britannique, remontée des taux directeurs par la BCE : les marchés ont connu de nombreux rebondissements au mois d'octobre. Alors que les auspices d'une récession continuent de se manifester, le Fonds monétaire international (FMI) a affirmé que « le pire est à venir ». L'institution a ainsi réduit ses anticipations de PIB pour 2023 : l'agrégat de la zone euro ne devrait augmenter que de 0,5%, en comparaison à des progressions de +1% et +4,4% aux États-Unis et en Chine sur la même période. Mettant en exergue les hausses des taux outre-Atlantique et du gaz en Europe, les restrictions sanitaires et la fragilité du secteur immobilier en Chine, le FMI table désormais sur une croissance mondiale limitée à +2,7% l'année prochaine, contre 2,9% précédemment, soit la troisième pire performance de ces deux dernières décennies après 2008 et 2020. Selon la Directrice de l'institut, un tiers de l'économie mondiale pourrait entrer en récession en 2023. Malgré ce contexte incertain, les principaux indices actions ont

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

connu un regain en cette fin de mois, portés par l'espoir de pivot de la part des banques centrales. Au cours du mois, nous avons initié des positions sur des sociétés aux fondamentaux solides et qui bénéficient de perspectives de croissance à long terme telles que Trigano (forte visibilité sur le carnet de commandes, amélioration des coûts de production, valorisation attractive), Nexi (tendances sous-jacentes favorables, fort levier opérationnel sur les marges et importantes synergies issues des acquisitions) et Bic (portefeuille de produits « défensif » et mix géographique favorable dans le contexte actuel). En parallèle, nous avons allégé le secteur immobilier (Klepierre, Covivio et Unibail) dans un contexte de forte hausse des taux d'intérêt. Nous avons également pris des profits sur le secteur de l'énergie (Galp et Repsol). Par ailleurs nous avons allégé Téléperformance dont le cours a souffert d'une polémique au sujet de son activité de modération de contenus sensibles, même si les tendances d'activité restent bien orientées. Enfin nous avons vendu notre position en Autogrill qui a fait l'objet d'un rachat par Dufry, le spécialiste des boutiques en duty free.

Novembre

La décélération de l'inflation outre-Atlantique en octobre a ravivé l'espoir d'un adoucissement de la politique monétaire de la Fed. Après la remontée début novembre, et pour la quatrième fois consécutive, de 75 points de base de ses taux directeurs, l'institut devrait annoncer un ralentissement du rythme des hausses de taux lors de sa prochaine réunion. Saluant l'aube de ce changement conjoncturel où les pressions inflationnistes devraient refluer, les cours des principaux indices ont continué de croître, toutes zones géographiques confondues. Le CAC 40 a ainsi enregistré une hausse mensuelle de +7.5%, et le MSCI Europe de +6.7%. Au cours du mois, nous avons initié une position en Fineco, à la fois banque directe italienne de premier plan, gestionnaire d'actifs (troisième plus grand réseau de conseillers financiers en Italie) et courtier en ligne (leader du marché en Europe). L'un des principaux avantages de Fineco est son business model plus diversifié que ses pairs. L'augmentation des revenus financiers due à la hausse des taux d'intérêt pourrait conforter cette position. Nous avons également entré dans le fonds le titre Soitec. Le groupe a publié des résultats sur le 1er semestre 2023 (exercice décalé) très solides et a réitéré ses objectifs financiers pour 2023 (croissance du CA de +20% en comparable ; marge d'EBITDA d'environ 36%). De plus nous sommes désormais suffisamment confiants dans le fait que les risques qui sont liés à la controverse sur la gouvernance (instabilité du comité exécutif et changements d'orientation stratégique après le changement controversé de CEO) ne sont plus significatifs. En contrepartie nous avons allégé notre position en Téléperformance suite à une nouvelle polémique sur les conditions de travail de certains salariés. En effet le vice-ministre du travail colombien a annoncé, dans certains médias, sa décision d'ouvrir un contrôle sur l'environnement de travail au sein de la filiale colombienne. Si la chute du titre peut être jugée disproportionnée au regard du poids de la Colombie dans le Groupe, l'existence de cette polémique sur les relations sociales du groupe avec ses partenaires (salariés, syndicats ou gouvernement) crée un précédent qui représente désormais un facteur de volatilité sur le titre, fortement détenu par des fonds à sensibilité "ESG". Enfin nous avons pris quelques profits sur le secteur de la santé (Euroapi), les valeurs industrielles (Legrand, ADP) et l'énergie (Repsol).

Décembre

Les principales banques centrales (Fed, BCE, BoE) ont poursuivi ce mois-ci leurs politiques de lutte contre l'inflation en relevant leurs taux directeurs de 50 points de base. La présidente de l'institution monétaire européenne, a adopté un ton restrictif, en indiquant notamment qu'elle souhaitait réduire les détentions de titres au sein du programme d'achats d'actifs (APP). De l'autre côté de l'Atlantique, Jerome Powell n'a pas envisagé de modifier la politique de hausse des taux d'intérêts directeurs : ces derniers devraient donc dépasser les 5% au cours de l'année 2023, une situation inédite depuis 2007. Bien que ces annonces aient été anticipées par les investisseurs et que la réouverture de l'économie chinoise ait suscité de nombreux espoirs, les marchés actions ne sont pas parvenus à évoluer en territoire positif au mois de décembre : le CAC40 et l'Euro Stoxx 50 sont ressortis respectivement en retrait de 3,84% et 4,27% tandis qu'outre-Atlantique, le Nasdaq et le S&P ont décroché plus fortement (-12,43 % et -9,12%). Au cours du mois, nous avons initié une position sur deux banques irlandaises, Bank of Ireland et Allied Irish Bank. Ces deux banques devraient bénéficier de plusieurs facteurs : un marché bancaire en Irlande en cour de consolidation leur permettant ainsi de gagner des parts de marché, un contexte de hausse des taux d'intérêt et des programmes de réduction des NPL (Non Performing Loans). Nous avons également entré dans le fonds une position en Terna, le gestionnaire du réseau électrique en Italie. Le groupe va participer aux plans d'électrification et à la transition énergétique grâce à un plan de

CA Indosuez Gestion,

capex de 9.5mds d'euros jusqu'en 2025, financé grâce à une forte génération cash flows. Nous avons également initié une ligne de Mercialys. La foncière, qui détient et gère un portefeuille de centres commerciaux de proximité en France fait preuve de résilience avec un bilan solide. En parallèle, nous avons allégé le secteur de la santé (Euroapi, Ipsen, Sartorius Stedim Biotech), les services aux entreprises (Téléperformance, Edenred, Ipsos), les transports (ADP), le secteur industriel (Prysmian) et la technologie (Sopra Stéria, Worldline).

3 - Information sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe

Ces informations sont précisées dans l'annexe des comptes annuels du fonds.

4 - Information sur les frais de gestion variables

Description de la méthode de calcul pour les commissions de surperformance :

20% TTC l'an de la surperformance du Fonds par rapport à la performance de son indice de référence.

Sur l'exercice, montant des commissions de surperformance :

Part C

8,84 €, soit 0,00% de la valeur nette d'inventaire de la part.

5 - Information sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance et sur la taxonomie européenne

Le principe consistant à ne pas causer de préjudice important s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La politique d'investissement de l'OPC ne prend pas simultanément en compte les critères ESG dans sa pratique de sélection des instruments financiers.

Cependant, ces derniers ne sont pas ignorés et font partie des nombreux critères analysés par l'équipe de gestion lors de la sélection de titres.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agréée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

6 - Information sur la sélection et l'évaluation des intermédiaires dans le cadre du service d'aide à l'investissement

1. Objet et champ d'application

Conformément à l'article 321.115 du Règlement Général de l'AMF, chaque Société de Gestion de Portefeuille établit et met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services d'aide à l'investissement.

Ces services, auxquels fait appel CA Indosuez Gestion (intitulés ci-après services de « recherche »), visent à aider la Société de Gestion à se forger une opinion sur un secteur d'activité, une valeur, un timing d'exécution d'ordre...

Les principes de sélection et d'évaluation des intermédiaires définis par CA Indosuez Gestion dans le cadre de ses activités de gestion individuelle sous mandat et d'OPC sont consignés dans le présent document. Ils doivent être portés à la connaissance du client.

2. Principes de sélection des intermédiaires

L'élaboration de la liste des intermédiaires au titre de la Recherche s'articule autour des 4 principes suivants:

- La sélection et l'évaluation des intermédiaires doivent faire l'objet d'une procédure formalisée et contrôlable,
- Le choix des intermédiaires doit être effectué d'une manière indépendante, dans l'intérêt exclusif des mandants et des porteurs, sans être dicté en particulier par des liens capitalistiques ou des accords de volume de transactions,
- Le choix doit être réalisé sur la base de critères objectifs,
- Cette sélection doit régulièrement être réexaminée au moins annuellement.

3. Dispositif de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Le dispositif de sélection et d'évaluation des intermédiaires repose sur la mise en œuvre par les équipes de gestion d'un processus de vote en quatre étapes.

- Mise en candidature des intermédiaires

Une liste des intermédiaires Recherche candidats à l'évaluation est établie en tenant compte d'une part des résultats obtenus lors du précédent vote et figurant sur la liste des intermédiaires Recherche autorisés en vigueur, et d'autre part des nouveaux candidats proposés par les équipes de Gestion.

- Vote des équipes de gestion

Chaque gérant est appelé à réaliser un classement de ses intermédiaires préférés en fonction de plusieurs critères d'appréciation (voir point 4). Le résultat consolidé des votes détermine un périmètre d'intermédiaires.

- Analyse du résultat des votes et décision finale

Un comité de sélection des Intermédiaires, composé des principaux responsables de la Société de Gestion, se réunit afin d'analyser le résultat des votes des gérants et de décider de la liste des intermédiaires autorisés au titre de la Recherche.

- Mise en œuvre des décisions du Comité

Les changements décidés par le Comité sont communiqués aux intermédiaires et la liste des intermédiaires est mise à jour.

Ce processus de vote est réitéré au moins annuellement, il est contrôlé par la fonction Conformité de la Société de Gestion.

4. Critères d'appréciation

Les principaux critères d'appréciation pour juger de la qualité des intermédiaires en charge des services de recherche sont les suivants :

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

- Qualité de l'analyse financière (connaissance des valeurs, déterminants secteurs, vision globale)
- Pertinence des recommandations et réactivité (pertinence et timing des opinions boursières)
- Performance du service de vente (régularité, réactivité, pertinence des signaux)
- Contacts avec les sociétés émettrices, accès à l'information, analyste.

7 - Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Depuis l'entrée en vigueur de MIF II, les frais d'intermédiation supportés par le fonds ne servent désormais qu'à rémunérer le service de réception et de transmission et le service d'exécution d'ordres.

Les services d'aide à la décision et d'exécution d'ordres (ou services de recherche) sont pris en charge par la société de gestion sur ses ressources propres.

8 - Commission de mouvement sous-conservateur

Non applicable.

9 - Information sur la politique d'exécution de la Société de Gestion

En application de la Directive européenne MIF, compte tenu de la mise en concurrence des modes de négociation, nous vous présentons dans ce document les caractéristiques de la politique d'exécution que nous avons adoptée dans le cadre de la gestion de l'OPC objet du présent rapport.

1 - Principes généraux

CA Indosuez Gestion s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables, lors de l'exécution des ordres, pour obtenir dans la plupart des cas, le meilleur résultat possible au sens du Code Monétaire et Financier, notamment en tenant compte de l'évolution des marchés.

Ces mesures consistent en la mise en place de la présente politique d'exécution, qui sera réexaminée, annuellement ; toute modification importante sera portée à la connaissance du Client.

2 - Périmètre d'application

2.1 - Périmètre Client

La présente politique d'exécution s'applique à tous les souscripteurs de l'OPC.

2.2 - Périmètre Produit

La présente politique d'exécution s'applique à tous les instruments financiers listés sur les Marchés Réglementés ou les systèmes multilatéraux de négociation accessibles par l'intermédiaire de CA Indosuez Gestion.

3 - Les principes d'acheminement des ordres

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Dans le cadre de la gestion de l'OPC, l'ensemble des ordres résultant des décisions d'investissement de la Société de Gestion (CA Indosuez Gestion), sont transmis à des prestataires de services d'investissement pour exécution (appelés ci-après PSI-Négociateurs) via une table de réception et transmission des ordres (RTO).

4 – Principe de meilleure exécution

Les circuits d'exécution retenus par CA Indosuez Gestion garantissent l'obtention du principe de Meilleure Exécution.

Les critères de Meilleure Exécution sont les suivants : le prix, le coût, la rapidité, la probabilité d'exécution et de règlement, la taille et la nature de l'ordre.

Actions et dérivés listés sur marchés organisés :

Les PSI-Négociateurs sélectionnés par CA Indosuez Wealth (France) sont redevables de la Meilleure Exécution des ordres qui leur sont confiés.

ETF :

Les ordres qui ne sont pas confiés à un PSI-Négociateur sont exécutés sur une plateforme multilatérale permettant l'obtention de la Meilleure Exécution.

Obligations :

L'exécution des ordres sur une plateforme multilatérale permet l'obtention de la Meilleure Exécution.

Ordres sur dérivés non listés sur un marché organisé :

L'adossement systématique des ordres à une opération sur une plateforme multilatérale ou sur un PSI-Négociateur garantissant la Meilleure Exécution permet l'obtention de la Meilleure Exécution pour les ordres transmis par CA Indosuez Gestion pour le compte du Client.

5 - Sélection des lieux d'exécution

Conformément à leur propre politique d'exécution, les PSI-Négociateurs retenus par CA Indosuez Gestion sélectionnent les lieux d'exécution.

Cette sélection par les PSI-Négociateurs est réalisée au terme d'une période d'analyse leur permettant d'évaluer :

- la liquidité du marché, en termes de probabilité d'exécution calculée à partir d'un historique suffisant ;
- la fiabilité et continuité de service au niveau de la cotation et de l'exécution ;
- la sécurisation et la fiabilité de la filière de règlement/livraison.

Les lieux d'exécution comprennent des marchés réglementés, des systèmes multilatéraux de négociation, des Internalisateurs Systématiques et des Internalisateurs Simples.

La liste des lieux d'exécution ainsi offerts est disponible sur simple demande.

6 - Exécution en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation

CA Indosuez Gestion pourra demander aux PSI-Négociateurs retenus de ne pas exécuter d'ordres en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation.

Un accord exprès pourra être demandé dans l'hypothèse d'une Internalisation Systématique ou Simple des ordres, c'est-à-dire en dehors d'un marché réglementé ou d'un Système Multilatéral de Négociation.

7 - Prestataires de Services d'Investissement - Négociateurs retenus

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

CA Indosuez Gestion retient des prestataires lui permettant de satisfaire les obligations de meilleure exécution. La qualité d'exécution de ces prestataires a été démontrée par le passé et sera réévaluée de manière périodique afin de s'assurer qu'ils continuent à fournir de manière permanente le service au niveau attendu, s'appréciant notamment selon les critères suivants classés par ordre d'importance, du plus important (1), au moins important (5) :

1. Pertinence globale de la politique d'exécution et notamment engagement des PSI-Négociateurs d'assurer la recherche du meilleur prix total, notamment par leur capacité à accéder à des lieux d'exécution variés ;
2. Qualité d'acheminement des ordres sur les lieux d'exécution ;
3. Fiabilité : assurance de continuité de service ;
4. Capacité à régler/livrer de façon optimisée dans la filière d'origine du titre négocié ;
5. Prix de la prestation et des services associés.

Les critères ont amené CA Indosuez Gestion à retenir plusieurs PSI-Négociateurs en fonction de leurs critères d'exécution.

La liste des PSI-Négociateurs sélectionnés est disponible sur simple demande.

8 - Définitions

CA Indosuez Gestion : Société de Gestion de portefeuille, mandataire de gestion, filiale de CA Indosuez Wealth (France).

PSI-Négociateur : Prestataire de Service d'Investissement fournissant le service d'exécution d'ordres de bourse.

Lieux d'exécution : lieu où des ordres de bourse peuvent être portés pour exécution (Marché Réglementé, système multilatéral de négociation, Internalisateur Systématique, ...).

Marché Réglementé : un marché réglementé d'instruments financiers est un système multilatéral qui assure ou facilite la rencontre, en son sein et selon des règles non discrétionnaires, de multiples intérêts acheteurs et vendeurs exprimés par des tiers sur des instruments financiers, d'une manière qui aboutisse à la conclusion de contrats portant sur les instruments financiers admis à la négociation dans le cadre des règles et systèmes de ce marché, et qui fonctionne régulièrement conformément aux dispositions qui lui sont applicables.

Exemple : Bourse telle qu'Euronext.

Système multilatéral de négociation : place de cotation et d'exécution d'instruments financiers.

Internalisation Simple : appariement automatique d'ordres d'achat et de vente simultanés sur la même valeur au prix de référence prévalant sur le marché réglementé de référence au moment de l'appariement.

Internalisateur Systématique : établissement financier internalisant ses ordres systématiquement pour certaines valeurs et certaines quantités, c'est-à-dire se portant contrepartie d'une exécution pour des prix et quantités préalablement affichés.

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante « <https://france.ca-indosuez.com/indosuez-en-france/notre-approche-de-la-conformite> ».

10 - Calcul du risque global

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

La Société de Gestion a établi une politique et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

La méthode de calcul du risque global utilisée pour l'OPC est celle du calcul de l'engagement.

11 - Politique de rémunération

Principes de la politique de rémunération :

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante « <https://france.ca-indosuez.com/indosuez-en-france/notre-approche-de-la-conformite> ».

Montants des rémunérations versées au titre de l'exercice 2022 :

1/ Montant total des rémunérations versées durant l'exercice 2022 ventilé entre fixe et variable ainsi que le nombre de bénéficiaires

Pour l'exercice 2022, le montant total des rémunérations versées par la société à son personnel (72 bénéficiaires) représente 5 042 K€ et se décompose pour 3 854 K€ au titre des rémunérations fixes et 1 188 K€ au titre des rémunérations variables.

2/ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables versées dans l'année 2022

Le montant agrégé des rémunérations versées par la société de gestion aux :

- Membres du personnel dont les activités ont une incidence sur le profil de risque des OPC (22 collaborateurs) représente 1 570 K€ sur l'exercice considéré.
- Cadres supérieurs non gérants (2 collaborateurs) pour un montant de 354 K€.

Chiffres non audités par le commissaire aux comptes de l'OPC.

12 - Présentation des changements substantiels intervenus en cours d'exercice

- Mise en conformité de la méthode de calcul des commissions de surperformance avec les Orientations de l'ESMA à compter du 1er janvier 2022

13 - Swing pricing

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Non applicable.

14 - Dispositions particulières concernant le rapport annuel des fonds exerçant un contrôle sur des sociétés non cotées

Non applicable.

15 - Distribution

Néant.

16 - Instruments financiers dérivés

Nous n'avons pas eu recours à l'utilisation d'instruments financiers à terme au cours de la période.

17 - Instruments techniques de gestion efficace

(Conformément à l'article 214-18 du Code monétaire et financier)

Un OPC peut recourir aux techniques et aux instruments qui portent sur des titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire, et notamment à des opérations de pension, à des opérations assimilées d'acquisition ou de cession temporaire de titres, pour autant que ces techniques et ces instruments soient employés aux fins d'une gestion efficace du portefeuille.

En aucun cas, ces techniques et instruments n'amènent l'OPC à s'écarter de ses objectifs d'investissement tels qu'exposés dans le règlement du fonds ou dans le prospectus de l'OPC.

Les techniques et instruments mentionnés ci-dessus satisfont aux critères suivants : Ils sont économiquement appropriés, en ce sens que leur mise en œuvre est rentable, ils sont utilisés en vue d'atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Réduction des risques
- Réduction des coûts
- Création de capital ou de revenus supplémentaires pour l'OPC

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Conformément à son prospectus, l'OPC n'a pas recouru aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres qui font parties des techniques et instruments employés aux fins d'une gestion efficace du portefeuille.

18 - Instruments SFTR

L'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation européenne SFTR (Securities Financing Transaction Regulation).

19 - Informations Fiscales

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres ou droits mentionnés au a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé en fin d'exercice : 0,97*100\#

20 - Politique de gestion des risques

1. Pourcentage d'actifs du FCP faisant l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide :

Néant.

2. Nouvelle disposition prise pour gérer la liquidité du FCP :

Néant.

3. Profil de risque actuel du FCP :

Le fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-après ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à tel investissement et de se forger par lui-même sa propre opinion en s'entourant si nécessaire, de tous les conseillers spécialisés dans ces domaines afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation personnelle.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risque action et risque lié aux petites et moyennes capitalisations :

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Les variations des marchés actions peuvent avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du FCP. Le FCP étant exposé jusqu'à 70% de l'actif sur les actions, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de baisse des marchés actions.

Le degré d'exposition maximale aux marchés des petites et moyennes capitalisations est de 20% de l'actif net. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser rapidement et fortement.

Risque de taux :

Il s'agit du risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. En cas de variation des taux d'intérêt, la valeur liquidative du FCP pourra baisser. La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 10.

Risque lié à la gestion discrétionnaire:

La performance du FCP dépend des titres de sociétés choisies par le gérant. Il existe donc un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants et que l'allocation entre les différents marchés ne soit pas optimale. Ce risque peut engendrer pour le porteur une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :

Un placement en devises autres que la devise de référence implique un risque de change. La valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de baisse des devises de cotation des instruments financiers utilisés par le FCP. Le risque de change est limité à 35% de l'actif net.

Risque lié à l'investissement sur les pays émergents :

L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Le FCP pouvant être exposé jusqu'à 20%, la valeur liquidative pourra baisser en cas de dégradation de la situation financière et/ou politique d'un Etat émergent.

Risque lié à la détention de titres spéculatifs :

Le FCP sera exposé, directement et indirectement via des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger dans la limite de 25% de son actif net, à des titres à caractère spéculatif (High Yield), susceptibles d'entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :

Il s'agit du risque d'amplification des pertes dû au fait de recourir à des instruments financiers à terme tels que les contrats futurs et/ou instruments dérivés.

Risque de liquidité :

Lorsqu'une part des investissements du FCP est réalisée dans des instruments financiers susceptibles d'avoir un niveau de liquidité faible dans certaines circonstances, la valeur liquidative est susceptible de diminuer.

Risque de contrepartie :

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Le FCP peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations. La valeur liquidative pourra baisser lorsque le FCP est exposé à ce risque.

4. Description de la politique de gestion des risques (extrait de Politique de gestion des risques) :

A Périmètre des portefeuilles concernés – principales caractéristiques

La politique de gestion des risques s'applique à l'ensemble des portefeuilles gérés.

Les portefeuilles gérés par CA Indosuez Gestion présentent les caractéristiques suivantes en termes de profils d'investissement :

- les titres de capital ou les titres de créance faisant l'objet d'investissements sont tous admis à la négociation sur des marchés réglementés ou organisés ;
- les instruments financiers à terme utilisés dans les portefeuilles sont exclusivement des « dérivés listés » ;
- aucune opération de gré à gré nécessitant des remises en garantie (collatéral) n'est réalisée ;
- les opérations, y compris celles portant sur des instruments dérivés, sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif ; aucun portefeuille n'est donc exposé à un effet de levier au-delà de la limite réglementaire UCITS.

B Principaux risques suivis

Le contrôle des risques est effectué selon les modalités décrites dans les fiches méthodologiques établies à partir de la cartographie des risques. Les risques qui ne feraient pas l'objet d'une fiche méthodologique spécifique sont ceux qui sont suivis dans le cadre du contrôle du respect des contraintes d'investissement réglementaires et statutaires (ex : risque de change).

B1 Risque de marché

Le risque de marché est suivi à travers plusieurs types d'indicateurs :

- des indicateurs de risque de marché, dont les limites sont précisées dans les prospectus des OPC ou dans les mandats de gestion : sensibilité pour les taux, exposition action, exposition de change...
- des limites en matière de zones d'investissement : géographique, sectorielle, taille de capitalisation boursière...
- des limites internes de suivi des performances : tracking error, volatilité...
- des limites en matière de respect des grilles modèles d'allocation d'actifs.

Tous ces indicateurs font l'objet de contrôles de premier niveau par les équipes opérationnelles (ex-ante par les gérants, ex-post par le middle-office), et sont revus lors du comité des risques mensuels, à travers des grilles de contrôle de deuxième niveau. Des contrôles transversaux permettent, par ailleurs, de vérifier le respect des allocations définies dans les portefeuilles modèles.

En cas d'anomalie, le gérant doit réajuster ses investissements dans les meilleurs délais.

Le processus d'escalade est le suivant :

- Le gérant répond aux alertes de dépassement le jour même par e-mail en précisant l'action correctrice envisagée.
- Si l'action correctrice n'est pas intervenue le jour du dépassement, un mail de relance est adressé au gérant copie le responsable hiérarchique, la Direction Générale de CA Indosuez Gestion et le Contrôle Interne.
- En cas de difficulté pour obtenir la régularisation, le MO OPC fait intervenir le RCCI ou en son absence une personne de l'équipe et le DGA en charge des fonctions support

À chaque comité des risques, pour chaque type de risque, le contrôle des risques présente une fiche qui rappelle les indicateurs et produit un « indicateur global » reflétant les anomalies éventuellement constatées sur le périmètre. Le

CA Indosuez Gestion,

niveau de cet indicateur global détermine la mise en place d'un plan d'actions, qui fait alors l'objet d'un suivi lors des comités ultérieurs.

Le contrôle des risques réalise des tests trimestriels sur les fonds. Les scénarii doivent être revus une fois par an, ou plus fréquemment en cas de constatation d'anomalies lors des tests ou en cas de survenance d'un événement exceptionnel pouvant avoir un impact sur la liquidité de l'actif et / ou du passif. Les résultats des scénarii sont intégrés au reporting réglementaire AIFM et font l'objet d'une restitution dans le cadre du comité des risques.

Exemples de scénarii :

Risque de liquidité :

- Vente de 100% du portefeuille
- Baisse de 10% des volumes
- Ecartement de 10% des spreads Bid/Ask

Risques de marché :

- Hausse du marché action (10%)
- Baisse du marché action (10%)
- Hausse du marché de taux (10%)
- Baisse du marché de taux (10%)

B2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est pris en compte préalablement au référencement d'un titre, puis suivi dans le cadre du profil de risque des portefeuilles en tenant compte à la fois de la composition de l'actif (liquidité des titres) et de la composition du passif (catégories d'investisseurs).

Le référencement d'un instrument financier comme investissement dans un OPC ne peut se faire que s'il répond à certains critères qui contribuent à la définition de sa liquidité :

- admission à la négociation sur un marché réglementé ou organisé pour les titres de capital, les titres de créance, les ETF et les instruments financiers à terme ;
- valeur liquidative quotidienne pour les OPC.

Une analyse de la liquidité d'un instrument financier, le cas échéant de son sous-jacent, est faite préalablement à son référencement. Les critères sont adaptés en fonction du type d'instrument, par exemple : taille de l'émission, spread bid/ask, nombre de brokers actifs sur la valeur pour les obligations ; volume moyen quotidien sur 3 mois, capitalisation boursière et flottant pour les actions de petites et moyennes valeurs ; spread moyen historique pour les ETF ; encours total, fréquence de valorisation et ratio d'emprise pour les OPC.

Un suivi de la répartition du passif est effectué entre trois grandes catégories de clients :

- les fonds et les mandats de CA Indosuez Gestion qui détiennent des parts d'OPC ;
- la clientèle libre de CA Indosuez Wealth (France) et des Caisses Régionales de Crédit Agricole ;
- les investisseurs externes.

Une attention particulière est accordée aux deux premières catégories, dans la mesure où une décision de désinvestissement pourrait être mise en œuvre dans des délais assez brefs, afin d'éviter que des cessions d'actifs ne risquent de déséquilibrer la liquidité d'un OPC.

Par ailleurs, les règlements des fonds dédiés ou des fonds dont la commercialisation est faite auprès d'un nombre très restreint d'investisseurs contiennent une clause permettant de différer jusqu'à 30 jours le règlement à l'investisseur souhaitant racheter tout ou une grande partie de son investissement dans des conditions particulières de marché.

Le profil du risque de liquidité des OPC est régulièrement évalué, selon une fréquence adaptée en fonction des actifs du portefeuille. Le suivi de la liquidité consiste à estimer le délai de cession de l'intégralité des titres en portefeuille dans les conditions actuelles de marché, en optimisant les coûts de cession par ligne. Le délai de cession est calculé pour chaque titre et dépend des critères suivants :

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

- pour les actions et les obligations : volume moyen échangé sur les derniers mois,
- pour les actions : taille normative, estimée en fonction d'un coût de cession à ne pas dépasser mesuré à partir de l'écartement moyen du prix du titre ajusté de sa volatilité,
- pour les obligations : spread bid/ask moyen.

Par ailleurs, des scénarii sont en cours de définition sur la base d'hypothèses de crise sur l'actif et sur le passif afin de simuler des situations qui réduiraient la liquidité des actifs des OPC à un moment où des rachats massifs interviendraient. En particulier, les scénarii prévoient de détériorer de façon individuelle ou simultanée les critères suivants : taille de rachat, écartement des spreads bid/ask, diminution des volumes échangés. Il est prévu que le contrôle des risques réalise des tests trimestriels sur les FIA. Les scénarii doivent être revus une fois par an, ou plus fréquemment en cas de constatation d'anomalies lors des tests ou en cas de survenance d'un événement exceptionnel pouvant avoir un impact sur la liquidité de l'actif et / ou du passif.

Dans le cas d'un mouvement significatif sur le passif d'un fonds (souscription ou rachat représentant plus de 10% de l'actif net du fonds), un dispositif de crise dit « code indigo » est activé (cf. politique de gestion de la liquidité).

B3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie se décompose en deux parties :

- Le risque attaché au choix d'une contrepartie pour une négociation de gré à gré : CA Indosuez Gestion n'est pas concernée dans la mesure où :
 - elle ne traite que des instruments financiers admis à la négociation sur des marchés réglementés ou organisés et par l'intermédiaire de brokers
 - elle ne traite pas d'opérations nécessitant un dépôt de garantie en dehors des appels de marge de son compensateur pour les dérivés listés
- Le risque de règlement / livraison :
 - Pour les opérations traitées par l'intermédiaire de brokers ou pour les souscriptions / rachats en OPC, ce risque est considérablement limité dans la mesure où les échanges se font via des dépositaires centraux en DVP.
 - Certaines opérations se traitent cependant en gré à gré, sur des titres admis à la négociation sur des marchés réglementés, mais pour lesquelles le volume à négocier nécessite de prendre des précautions pour ne pas influencer sur le cours.

Les contreparties et brokers font l'objet d'un processus de sélection et d'une revue semestrielle, dans le cadre d'un « comité brokers ». En vertu d'une convention de RTO conclue entre CA Indosuez Gestion et CA Indosuez Wealth (France), les gérants de CA Indosuez Gestion passent leurs ordres à la table de négociation de CA Indosuez Wealth (France), qui se charge de les transmettre pour exécution aux intermédiaires retenus par le comité. Le dispositif de sélection est donc réalisé conjointement par les deux entités mais reste placé sous la responsabilité de CA Indosuez Gestion. Il repose sur une évaluation analytique et traçable de la prestation des brokers, qui porte sur la recherche (évaluation à la charge de CA Indosuez Gestion) et la qualité de l'exécution des PSI (évaluation à la charge de CA Indosuez Wealth (France)). Une consolidation pondérée des votes permet d'établir un palmarès à partir duquel le Comité établit son dispositif pour le semestre à venir.

Un suivi des suspens est réalisé par le Middle-Office en liaison avec les dépositaires. Des suspens durables ou récurrents peuvent conduire à une à une suppression temporaire du broker concerné de la liste des brokers autorisés.

B4 Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend pour CA Indosuez Gestion exclusivement du point de vue des investissements réalisés dans le cadre de la gestion pour compte de tiers. La Société de Gestion procède à ses propres analyses de risque de crédit. Elles sont basées sur la recherche externe de brokers, la publication des agences et ses capacités d'analyse (la plupart des gérants sont membres de la SFAF ou titulaires du CFA).

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

En ce sens la Société de Gestion n'utilise pas les agences de notation comme seul critère de décision d'investissement.

Certains clients de CA Indosuez Gestion, assureurs principalement, imposent des règles strictes de vente en cas de dégradation d'une des agences. Mais ce n'est pas le cas de la grande majorité de la gestion obligatoire.

La Société de Gestion s'appuie sur les notations des agences, notamment la limite « investment grade » pour d'une part modifier le poids maximum d'un émetteur en portefeuille et d'autre part définir une limite pour laquelle un suivi plus attentif des émetteurs est indispensable.

CA Indosuez Gestion n'utilise pas une agence en particulier mais la méthode choisie consiste à retenir la notation minimale publiée par les 3 principales agences.

De par sa propre analyse, la Société de Gestion se réserve la possibilité de conserver un émetteur dont la notation par les agences serait dégradée tout en se conformant à ses limites internes.

CA Indosuez Gestion a, par ailleurs, accès à une base de données Groupe dite « RICOS » qui rassemble les émetteurs qui ont fait l'objet d'une notation interne (analyses réalisées par la fonction Risques de CA CIB). La notation d'un émetteur n'est utilisée qu'à titre informatif.

Enfin, à noter que les procédures en vigueur autorisent les gérants à investir sur des obligations non notées.

B5 Risque opérationnel et traitement des incidents

Le risque opérationnel est particulièrement mesuré à travers la cartographie des risques, qui recense les risques opérationnels selon la typologie de Bâle II. Par ailleurs, le comité des risques procède à un examen mensuel du compte erreur.

Tout incident que le RCCI considère comme significatif, soit de par son montant en valeur absolue, soit de par les défaillances qu'il peut révéler en termes d'organisation ou de procédure, fait l'objet d'une analyse et d'un plan d'actions. En particulier, une évaluation des impacts éventuels sur les clients ou les porteurs de parts ou actions d'OPC est réalisée, et le cas échéant, des mesures d'indemnisation peuvent être engagées.

Les incidents d'un montant en valeur absolue supérieurs à 5.000 euros entraînent la réunion d'une cellule de crise (« code rouge ») et l'information de la maison-mère.

En outre, conformément aux articles 318-6 et 321-35 du RGAMF, les incidents générant un gain ou une perte d'un montant brut supérieur à 5% des fonds propres réglementaires de la société, sont signalés à l'AMF sans délai par les dirigeants.

B6 Calcul du risque global

La société de gestion n'utilisant jamais d'effet de levier dans ses portefeuilles au-delà de la limite réglementaire UCITS, le calcul du risque global se fait uniquement par la méthode de l'engagement, telle qu'elle est décrite dans l'instruction AMF 2011-15, articles 6 à 8.

21 - Information sur le montant total de l'engagement

Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement utilisée par le FCP : €.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agréée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

22 - Rapport sur les conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées en 2022

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante « <https://france.ca-indosuez.com/indosuez-en-france/notre-approche-de-la-conformite> ».

23 - Avis aux porteurs

La composition de l'OPC est disponible sur simple demande écrite auprès du Service Communication Clientèle de CA Indosuez Gestion à l'adresse 17 rue du Docteur Lancereaux, 75008 Paris ou à l'adresse e-mail commclientindosuezgestion@ca-indosuez.com.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.